RÉALITÉS de nos métiers

U.A.S.E.N. la cgt

ÉDUC' ACTION NANCY-METZ

JOURNAL N° 30 **mars 2019**

NUMÉRO SPÉCIAL : retraités

Édito

Dans sa course de privatisation des services publics, Macron veut privatiser les aéroports de Paris-Charles de Gaulle, Orly et Le Bourget.

Pour la CGT, il en va de l'aérien comme de l'ensemble des réseaux de transport, avec le rail et la route, leur développement, quantitatif comme qualitatif, ne doit pas être livré aux intérêts strictement lucratifs de quelques-uns (comme on le constate pour les autoroutes).

L'ouverture, à des capitaux privés, des aéroports de Toulouse, Lyon et Nice , s'est fait au détriment de l'emploi. Déjà, pour atteindre les objectifs de rentabilité, Aéroports de Paris a perdu près d'un emploi sur cinq, soit une suppression de 1 479 salariés en 10 ans. La privatisation aggravera cette situation et fera perdre plus de 500 millions de recette aux finances publiques.

La fédération CGT des Finances milite depuis des années pour une juste taxation des multinationales là où elles réalisent leurs activités. Elle se félicite que ce sujet soit enfin discuté. Les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft), sont les premières cibles de cette taxation.

Il est de notoriété publique que les géants du numérique déclarent artificiellement leurs revenus dans des paradis fiscaux comme l'Irlande ou les Pays-Bas et payent des impôts dérisoires en France. Le ministre des finances a instaurer une taxe de 3% seulement sur le chiffre d'affaires.

La recette espérée de 500 millions d'euros est un montant dérisoire quand on sait qu'Amazon seul, a un chiffre d'affaires estimé en France à 6,6 milliards d'euros en 2018. Cette taxe est symbolique et ne règle en rien le problème de l'évasion fiscale massive de ces multinationales. Cette mesure est avant tout un coup de communication. Le gouvernement prétend ainsi répondre à une partie de la demande de justice fiscale.

Jean-Paul ANDRÉ

SOMMAIRE

Page 1 : Édito.

Page 2 : Les gilets jaunes.

Page 3 : - La loi ELAN.
- Trompe l'œil.

Page 4 : Note de lecture.

Depuis la crise financière de 2008, le nombre de milliardaires a presque doublé.

L'an dernier, la fortune des milliardaires dans le monde a augmenté de 900 milliards de dollars. Seulement 26 personnes possédaient autant que la moitié la moins bien lotie de la population mondiale (soit 3,8 milliards de personnes).

Entre 2017 et 2018, on dénombrait un nouveau milliardaire tous les deux jours.

Jeff Bezos, l'homme le plus riche du monde et propriétaire d'Amazon, a vu sa fortune atteindre 112 milliards de dollars. 1 % seulement de sa fortune équivaut au budget total de la santé de l'Éthiopie, un pays de 105 millions d'habitants.

(Source - Rapport d'OXFAM - 2019)

Bulletin d'information de l'URSEN-CGT - Académie de Nancy-Metz - Parution trimestrielle - Directeur de publication : Patrick Bretenoux.
ISSN 1164-8325 - CPPAP 0223 S 05793 - Imprimé par nos soins - 10, rue de Méric, BP 42026, 57054 METZ CEDEX 2 - Banque Postale : Nancy 37 26 13 S - Prix : 1 €

Les Gilets Jaunes

LA LUTTE DES CLASSES FAIT ENCORE PEUR

Le mouvement des Gilets Jaunes a cela de commun avec d'autres événements historiques que **les « bourgeois », maintenant appelés « élites » font front commun contre les Gilets Jaunes appelés aussi les « sans-dents » !**

Peur ? Il n'est qu'à entendre les journalistes et les intellectuels de tous bords à l'unisson pour « qu'ils rentrent chez eux » (Ruth Elkrief sur BFM) ; « les vrais Gilets Jaunes se battent sans réfléchir, sans penser » (Bruno Jeudy sur BFM) ; « les bas instincts s'imposent au mépris de la civilité la plus élémentaire » (Vincent Trémolet de Villers dans le Figaro) ; « mouvements de beaufs poujadistes et factieux » (Jean Quatremer, Libération) ; « Combien de morts ces nouveaux beaufs auront-ils sur la conscience ? », s'alarme Jacques Julliard ; etc …

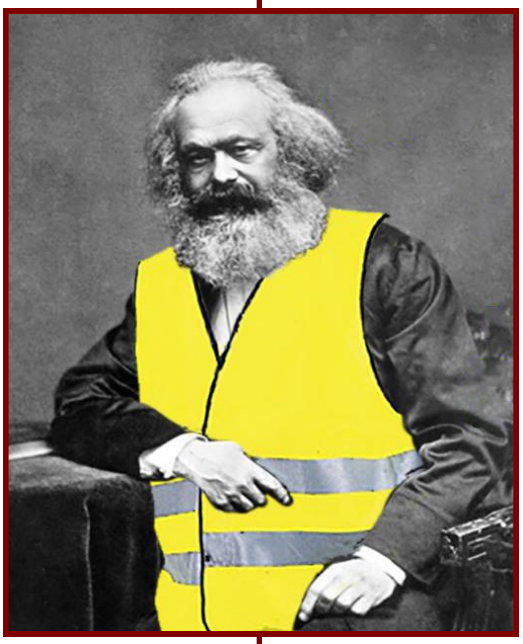

Peur, oh oui, il n'est qu'à entendre le silence assourdissant du MEDEF depuis quelques semaines et les primes consenties aux salariés des entreprises privées. Une journaliste de *L'opinion* quotidien que l'on ne peut suspecter d'être à gauche, sur un plateau de télé : *« Tous les grands groupes vont distribuer des primes, parce qu'ils ont vraiment eu peur à un moment d'avoir leurs têtes sur des piques. Ah oui, les grandes entreprises, quand il y avait le samedi terrible, là, avec toutes les dégradations, ils avaient appelé le patron du Medef* [Mouvement des entreprises de France], *Geoffroy Roux de Bézieux, en lui disant : " Tu lâches tout ! Tu lâches tout, parce que sinon …" Ils se sentaient menacés, physiquement. »*

Cela ne peut que nous rappeler 1936 et 1968, où les grèves ont permis de haute lutte d'obtenir beaucoup afin que la chienlit se fasse oublier. Mais attention, *ceux qui ont eu peur ne pardonnent ni à ceux qui leur ont fait peur ni à ceux qui ont été témoins de leur peur.*

Mais n'oublions pas 1848, 1870 par exemple et le nombre de morts de la répression appelée aussi « la réaction ».

En temps normal, que se passe-t-il ? Jules Guesde en 1900 analysait ainsi : *« On s'est divisé en bourgeoisie progressiste et en bourgeoisie républicaine, en bourgeoisie cléricale et en bourgeoisie libre-penseuse, de façon à ce qu'une fraction vaincue pût toujours être remplacée au pouvoir par une autre fraction de la même classe également ennemie. C'est le navire à cloisons étanches qui peut faire eau d'un côté et qui n'en demeure pas moins insubmersible. »* Mais il ne connaissait pas le Titanic à ce moment-là !

Aujourd'hui, la lutte des classes renaît de ses cendres car depuis les années 80, les bourgeois avec une alternance entre gauche libérale et droite libérale, avaient oublié ceux qui avaient été laissés sur le bord de la route, ceux qui ne sont rien, ceux qui sont sur les ronds-points aujourd'hui. Rappelons-nous ce qu'écrivait Dominique Strauss-Kahn en 2002 dans « La flamme et la cendre » chez Grasset : « La gauche doré-navant reposer sur *« les membres du groupe intermédiaire, constitué en immense partie de salariés, avisés, informés et éduqués, qui forment l'armature de notre société. Ils en assurent la stabilité, en raison* (…) *de leur attachement à "l'économie de marché" ».* Quant aux autres - moins « avisés » -, leur sort était scellé : *« Du groupe le plus défavorisé, on ne peut malheureusement pas toujours attendre une participation sereine à une démocratie parlementaire. Non pas qu'il se désintéresse de l'histoire, mais ses irruptions s'y manifestent parfois dans la violence. »*

Malgré tout, les Gilets Jaunes n'ont pas (encore ?) intégré à leur lutte le véritable ennemi de leur classe : le pouvoir de l'argent, les capitalistes, la mondialisation et la soi-disant démocratie européenne.

N'oublions pas quand même que tout compte fait, l'actuel Parlement Européen est constitué de :

- 70 % pour le libéralisme capitaliste : PPE + S&D + CRE + ADLE.
- 10 % pour les populistes d'extrême droite : ELDD + ENL.
- le reste est divisé !!

D'après Le Monde Diplomatique : Lutte de classes en France , février 2019

Jean-Claude SALM

La loi ELAN

UNE ATTAQUE SANS PRECEDENT CONTRE LE LOGEMENT SOCIAL !

La loi ELAN (Évolution du Logement et Aménagement Numérique) votée fin novembre 2018 **remet en cause, le caractère inaliénable du patrimoine public** des offices HLM mais également le principe de l'accessibilité universelle du logement social.

Plus riche en coupes budgétaires qu'en réelles innovations, le choc de l'offre n'est pas prêt d'avoir lieu. L'association CLCV (Consommation Logement Cadre de vie) dans un communiqué, dénonce **les mesures concernant le parc social qui ne sont que la conséquence des orientations budgétaires** développées dans la loi de finances 2019.

En se désengageant financièrement des politiques du logement (APL et aides à la pierre), le gouvernement continue à jouer à l'apprenti sorcier en faisant de la vente des HLM la ressource principale des bailleurs sociaux pour financer la construction neuve.

Or aucune statistique ne prouve que pour un logement vendu, il s'en construit trois. Encore moins en zone tendue.

Par ailleurs, il prépare à court terme la constitution de copropriétés dégradées. **En privant des bailleurs sociaux de 1,7 milliard d'euros en 2018, il fait des locataires les premières victimes de ces coupes budgétaires.** Ceux-ci ont droit à des espaces extérieurs entretenus, à la rénovation de leur logement (maintenance des ascenseurs …), dont certains éléments n'ont pas bougé depuis 15 ou 20 ans.

Ce sont malheureusement ces postes qui seront sacrifiés et la concentration des organismes HLM ne suffira pas pour revenir à l'équilibre budgétaire.

La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) impose 25 % de logements sociaux dans une commune, sous peine de pénalités financières. Le maintien pendant 10 ans, dans le décompte SRU des logements sociaux vendus, est un détournement de l'esprit de la loi. Cela conduit à gonfler artificiellement la taille du parc HLM, sans garantie d'une reconstitution de l'offre.

Les 1,8 million de demandeurs de logements sociaux sont les autres grands perdants de cette réforme.

Dans le parc privé, la création du bail mobilité ne correspond à aucun besoin. Il n'est souhaité ni par les professionnels, ni par les locataires, lesquels risquent d'être précarisés.

Nous savons, par expérience, que ce bail spécifique sera détourné de son objet et utilisé par les marchands de sommeil et des bailleurs de mauvaise foi.

Michel SIMONIN

Trompe l'oeil

Depuis le 1er février et l'entrée en vigueur de la loi Agriculture et Alimentation, **certains produits des grandes surfaces ont vu leur prix augmenter de 6 % en moyenne.** Ce sont des produits (dits produits d'appel) sur lesquels ces magasins font de très faibles marges pour attirer les clients (pâte à tartiner, yaourt, camembert, jus de fruit, sodas, eaux minérales, etc …), tout en se rattrapant, évidemment, sur d'autres.

Le but, selon le gouvernement est de permettre une meilleure rémunération des agriculteurs.

Cette hausse des prix est due à l'augmentation du seuil de revente à perte (SRP) de 10 %. Alors que jusqu'à présent, on interdisait aux distributeurs de revendre les produits moins chers que ce qu'ils avaient acheté, ils seront maintenant obligés de les revendre à 110 % de son prix d'achat.

En contrepartie de cette hausse, **la grande distribution est censée "réduire ses marges" sur les produits agricoles,** pour "donner de l'oxygène" aux producteurs et leur permettre de relever leurs prix (voir schéma page suivante).

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

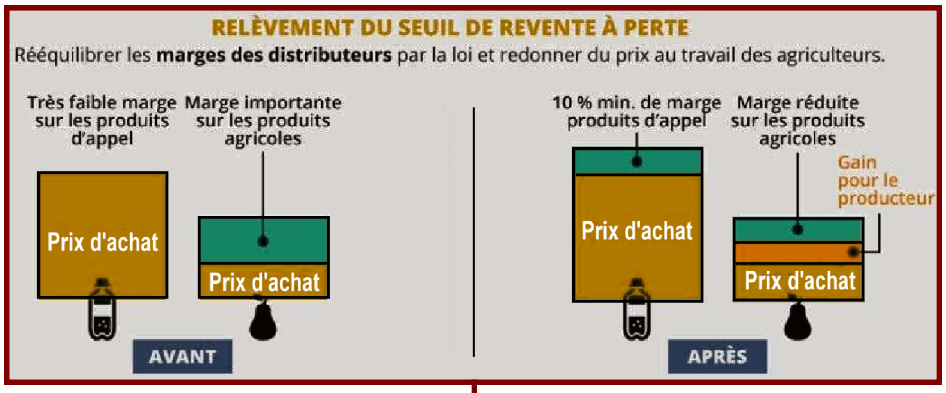

Cette hausse des prix est-elle irrémédiable pour le consommateur ? Non, assurent les distributeurs.

En effet, tous ont promis que le prix de l'ensemble du caddie n'augmentera pas ! Mais comment ?

- en baissant les prix des marques de distributeurs,
- en créant des programmes de fidélité,
- en proposant des offres " un produit acheté = un produit offert ", interdites sur les produits alimentaires, mais qui seront encore possibles sur le shampooing, la lessive, etc.

Finalement, pour faire des économies, il faudra acheter plus de produits de marque distributeur, acheter autre chose que de l'alimentaire, et fidéliser les acheteurs aux grandes enseignes. **En gros, donner plus d'argent aux grandes surfaces !**

De plus**, aucun contrôle n'est prévu** et aucune assurance que l'augmentation des marges sur les produits d'appel, entraîne automatiquement les distributeurs à diminuer leurs marges sur les produits agricoles. Le risque est grand de voir augmenter les prix pour les consommateurs, surtout les plus modestes, **sans aucune garantie pour les agriculteurs, car, aujourd'hui, rien n'oblige les distributeurs à les rémunérer en**

Henri MACHETTI

Note de lecture

RÉVOLTÉE : c'est le titre donné par le traducteur.

Voici le récit d'une vie brûlante, écrit à la hâte dans sa cellule par une jeune femme de vingt-neuf ans qui se doute qu'elle va mourir : « Si je raconte tout cela avec tant de franchise, c'est parce que je m'attends de toute manière à être fusillée ».

Elle le sera en effet, en juin 1931, au « camp à destination spéciale » des îles Solovki, quelques mois après son mari, le poète Alexandre Iaroslavski.

C'est le récit d'Evguénia Markon, fille de la bourgeoisie intellectuelle juive de Pétrograd (14 mai 1902 - juin 1931).

C'est le témoignage d'une âme encline à l'absolu : absolu de la passion amoureuse, comme de la passion politique. Il émane d'elle cet enthousiasme désintéressé qui fait parfois la beauté de la figure, si dépréciée aujourd'hui du militant.

Voici quelques-unes de ses pensées :

«Le régime existant, même le plus progressiste, ne peut en aucun cas être révolutionnaire car il tend à se conserver et non pas à s'effacer. Pour cette raison, tout parti soutenant l'ordre vainqueur dans tel pays donné n'est plus révolutionnaire, mais conservateur. Aucun Etat du monde, par son essence même, ne peut être révolutionnaire. »

« Un spéculateur de l'époque du communisme de guerre, çà n'a rien à voir avec un descendant dégénéré de Rothschild qui engraisse comme un coq en pâte. »

« Ni un paradis socialiste, ni enfer bolchevique, un pays capitaliste ordinaire, voilà ce qu'est la Russie soviétique actuellement (1926). »

« Un homme de lettres, qu'est-ce-que c'est ? C'est un spécialiste de la parole artistique, un ouvrier qualifié de l'atelier du verbe. »

« J'ai décidé de plonger dans la " racaille " pour de bon, non pas comme une noble étrangère, mais comme une égale : j'ai décidé d'apprendre à voler. »

« Je jure de venger les poètes fusillés … le poète Essénine harcelé et poussé au suicide. Je jure de venger par le verbe et par le sang tous ceux qui " ne savent pas ce qu'ils font ". »

Ce récit m'a bouleversée par sa force, sa lucidité et son besoin d'absolu … Poignant.

Traduit du russe par Valéry Kislov
Les éditions du Seuil - 2017

Claudine DUPAYS